

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENTS.
 Pour l'année..... 12s-6d.
 six mois..... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette con-
 dition l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.
 A Montréal, on s'abonne
 chez E. R. Fabre, écri-
 vain, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par : JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur,
 STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, Propriétaires.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte, De Léry, No. 14.

Québec, Lundi, 7 Aout, 1848.

PAIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-dessous
 sous 2s-6d.
 Dix lignes et au-dessus
 sous 3s-4d.
 Chaque insertion subsé-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre
 seront publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées *française* sur
 STANISLAS DRAPEAU et
 Cie., Rue St. Famille,
 côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte, De Léry, No. 14.

PENSEES.

Sur le Christianisme.

CULTE.

PAR M. DROZ.

XXXIII.—On ne peut apporter aucun perfectionnement au Christianisme; les prétendus améliorations ne seraient que des altérations ou des destructions. L'Eglise se conserve d'âge en âge, toujours intacte, le dépôt qu'elle a reçu sa mission est de propager la vérité, il ne peut y avoir de perfectionnement que dans les moyens de propagation.

Nos cérémonies ont toute la pompe que la religion demande, et je ne pense pas qu'on doive chercher à les rendre plus attrayantes; ce serait une profanation, que de les faire dégénérer en spectacle. Il faut que les yeux soient frappés de manière à diriger l'attention vers les pensées qui doivent occuper l'âme; si l'attention se trouverait absorbée par les cérémonies,

Rendre le culte facile à comprendre est le plus sûr moyen d'en faire profiter les hommes. Celui qui connaît le sens, des cérémonies religieuses a de grands avantages pour offrir à Dieu le culte d'esprit et de vérité. Toutes les instructions simples et claires sur les rites catholiques, concourent à ce but. Le culte peut être aussi, par lui-même, plus ou moins intelligible. Il se compose de deux parties, dont l'une est immuable. Ainsi, après six jours de labeur, il en est un où les travaux manuels sont interdits; jour consacré à l'adoration du Père commun des hommes et à la culture de l'intelligence. Supprimer ce jour, qui est d'institution divine, ce serait méconnaître cette vérité si frappante et si haute; *L'homme ne vit pas seulement de pain*; ce serait dégrader l'espèce humaine, et conspirer contre la civilisation. Mais il est une partie du culte susceptible d'être modifiée selon les circonstances et les besoins variables des hommes. Le missionnaire qui s'enfonce dans les déserts, laisse les riches vêtements du sacerdoce, et le

bâton du voyageur à la main, il ne porte pas moins le Christianisme tout entier aux peuplades inconnues pour lesquelles il se dévoue. Ce qui appartient à la partie non-immuable du culte peut être modifié pour le rendre plus intelligible, par cela même plus instructif et plus touchant. Je n'oserais indiquer aucune application de ce principe, et je regarderais comme la plus grande calamité que l'esprit d'innovation s'étendit sur le Christianisme. C'est aux pasteurs éclairés par l'expérience à examiner mûrement s'il y aurait à introduire dans notre culte quelques améliorations, comme on en voit des exemples dans plusieurs contrées fort peuplées de l'Allemagne catholique. On ne saurait procéder sur un tel sujet avec trop de réserve. Les turbulents novateurs causent à la société deux grands préjudices: celui qu'ils font directement par leurs idées extravagantes; et celui qu'ils font indirectement, en décourageant des hommes éclairés et sages qui renoncent à d'utiles projets, dans la crainte de les voir confondre avec les rêves insensés de prétendus réformateurs.

Utilité Sociale

CHRISTIANISME.

XXXIV.—Je crois à la religion parce qu'elle est vraie, non parce qu'elle est utile; mais son utilité est une preuve de sa vérité.

On fonde trop d'espérances sur la politique, lorsqu'on veut rendre plus heureux l'état social. Depuis cinquante ans, on a fait beaucoup pour introduire la liberté dans nos lois, et bien peu pour nous rendre dignes d'être libres. Une multitude de voix, non-seulement en France, mais dans les deux hémisphères, font retentir ce cri: *Améliorez le sort des hommes!* Noble vœu! qui sera stérile si l'on n'apprend pas mieux à connaître les vrais moyens d'amélioration.

Les idées d'affranchissement universel de liberté du genre humain, sont nées de

l'Evangile; mais, pour les rendre possibles à réaliser, le Christ les avait unies aux principes d'une religion de paix et d'amour.

Les passions de l'homme en ont autrement ordonné. Des liens nécessaires ont été rompus: ce qui devait être indivisible, des insenses le séparent; ils veulent l'émancipation, et repoussent la charité. Alors, les espérances d'amélioration s'évanouissent, le mal croît sur le sol où l'on s'imaginait avoir semé le bien; il fallait s'entraider, on s'égorge.

Tremblez des résultats que peut avoir une liberté sans morale. L'homme rentrera dans la voie de l'Evangile, et renouera les liens qu'il a brisés ou il marchera au hasard, poussé par sa brutale indépendance, jusqu'au jour où un de ces classes de nations, qu'on appelle despotes, le prendra dans ses filets comme une bête sauvage.

XXXV.—Il y a dans le Christianisme une admirable connaissance du cœur humain. Pour empêcher que l'amour de soi ne se déprave, la religion lui présente un but ravissant qu'elle place dans un autre monde. L'homme aimé par l'esprit d'attendre ce but, pratique le désintéressement sur la terre, il a la force de s'élever jusqu'à l'abnégation de lui-même. Ôtez la religion, l'égoïsme règne et cherche à s'assouvir ici-bas.

XXXVI.—On a vu des hommes qui venaient disaient-ils, assurer le bonheur de la classe nombreuse, commencer par épuiser les trésors d'espérance, de courage, et de résignation que la foi lui donnait. Quels législateurs, grands Dieu!

Ce les, ils poussaient loin la présomption et l'audace, ceux qui, sans craindre l'effroyable responsabilité dont ils se chargeaient, promirent de trouver dans leur génie les moyens de remplacer la source de bonheur qu'ils tarissaient pour la société. Ne les condamnons pas, ils étaient en démençe.

XXXVII.—On plaisante sur ces mots: *Bienheureux les pauvres d'esprit.* Oui,

bienheureux les pauvres d'esprit selon le monde. Ce sont les hommes détachés de la fortune et des grandeurs. En connaissez-vous d'autres qui sachent faire un bon usage de ce qu'ils possèdent, et qui puissent remplir avec dévouement de hautes et périlleuses fonctions ?

XXXVIII.—Sauf des exceptions individuelles, il n'y a de conscience que chez les peuples religieux : ailleurs on pense, on discute, on agit pour soi. Dans combien de livres où sont imprimés ces mots : *Nous Nous voulons la liberté*, on devrait trouver à l'errata : *liez l'autorité !*

Pressé de briller et de jouir, on méprise les études sérieuses. Il faudrait trop de temps pour devenir homme d'état, trop de gêne pour être homme de bien ; *ou se fait discoureur* : aussi, dans notre siècle, que de gens savent parler ; mais ne savent pas ce dont ils parlent.

(A continuer.)

FEUILLETON LITTÉRAIRE.

CHATEAUBRIAND.

(Suite.)

Le voyageur continua son chemin par les lacs. Le lac Érié fut le premier qu'il côtoya. Du bord, il pouvait voir, chose effrayante, les Indiens s'aventurer dans leur canots d'écorce sur cette mer incertaine dont les tempêtes sont si effrayantes. D'abord, et avant toutes choses, ils suspendent leurs manitous, comme autrefois les Phéniciens leurs dieux, à la poupe de leurs canaux et s'élançant au milieu des vagues soulevées. Ces vagues, qui surmontent le bordage des canaux, semblent sans cesse prêtes à les engloutir. Les chiens des chasseurs, les pattes appuyées sur les bords poussent des cris lamentables, tandis que leurs maîtres, en silence et sans autre mouvement que celui commandé par la manœuvre, frappent en mesure les flots avec leurs pagayés : les canots s'avancent à la file ; à la proue du premier, se tient debout un chef qui, à titre d'encouragement, ou d'invocation, répète à chaque instant le monosyllabe OAH. Dans le dernier canot, à la poupe, et fermant cette longue ligne d'hommes et de barques, un autre chef est encore debout, tenant une longue rame en forme de gouvernail. A travers le brouillard, la neige, les vagues, on n'aperçoit que les plumes dont la tête de ces Indiens est ornée, le cou allongé des dogues hurlants et les torses des deux sachem, pilote et argure.

On dirait les dieux inconnus de ces eaux lointaines et ignorées.

Maintenant reportons nos yeux du lac à ses bords, des eaux au rivage.

“ Dans un espace de plus de vingt milles, s'étendent de larges nénuphars. En été, les feuilles de ces plantes sont couvertes de serpents entrelacés les uns aux autres. Lorsque les reptiles viennent à se mouvoir aux rayons du soleil, on voit rouler leurs anneaux d'or, de pourpre et d'ébène ; alors on ne distingue plus dans ces horribles nœuds doublement, triplement formés, que des yeux étincelants, des langues à triples dards, des gueules de feu, des queues armées d'aiguillons et de sonnettes qui s'agitent en l'air comme des fouets. Un sifflement continu, un bruit semblable au froissement des feuilles mortes dans une forêt, sortent de cet impur Coccyte.”

Pendant un an le poète voyageur erra ainsi, descendant les cataractes, traversant les lacs, franchissant les forêts, ne s'arrêtant au milieu des ruines de l'Ohio que pour jeter un doute de plus dans le sombre abîme du passé ; suivant le cours des fleuves, mêlant, le matin et le soir, sa voix à la voix universelle de la nature qui proclame Dieu, rêvant son poème des *Natchez*, oubliant l'Europe, vivant de liberté, de solitude et de poésie.

A force d'errer de forêts en forêts, de lacs en lacs, de prairies en prairies, il s'était sans le savoir rapproché des défrichements américains. Un soir, il avisa, au bord d'un ruisseau, une ferme bâtie de troncs d'arbres ; il demanda l'hospitalité, elle lui fut accordée.

La nuit vint ; l'habitation n'était éclairée que par la flamme du foyer. Il s'assit dans un coin de la cheminée, et tandis que son hôte préparait le souper, il s'amusa à lire à la lueur du feu un journal anglais tombé à terre.

A peine eut-il jeté les yeux dessus, que ces quatre mots le frappèrent :

FLIGHT OF THE KING.—FUIE DU ROI.

C'était le récit de l'évasion de Louis XVI et son arrestation à Varennes.

Le même journal racontait l'émigration de la noblesse, et la réunion des gentilshommes sous les drapeaux des princes.

Cette voix, qui pénétrait jusqu'au fond des solitudes pour lui crier : “ Aux armes ! ” parut au voyageur un fatidique appel.

Il revint à Philadelphie, traversa la mer poussé par une tempête qui le jeta en dix-huit jours sur les côtes de France, et au mois de juillet 1792, il aborda au Havre, en disant :

“ Le roi m'appelle, me voilà ! ”

Au moment même où Chateaubriand mettait le pied sur le bâtiment qui le ramenait au secours du roi, un jeune capitaine d'artillerie, appuyé contre un arbre de la terrasse du bord de l'eau, regardait Louis XVI se montrant à une fenêtre des Tuileries, coiffé du bonnet rouge, et d'une voix

où se mêlait la pitié, il murmurait : “ Cet homme est perdu ! ”

“ Ainsi, dit le poète, ce qui me semble un devoir renversa les premiers desseins que j'avais conçus, et amena la première de ces péripéties qui ont marqué ma carrière. Les Bourbons n'avaient point besoin sans doute qu'un cadet de Bretagne revint du fond de l'Amérique pour leur offrir son obscur dévouement. Si, continuant mon voyage, j'eusse allumé la lampe de mon hôte avec le journal qui a changé ma vie, personne ne se fût aperçu de mon absence ; car personne ne savait que j'existais. Un simple démenté entré moi et ma conscience me ramena sur le théâtre du monde. J'aurais pu faire ce que j'aurais voulu, puisque j'étais le seul témoin du débat. Mais de tous les témoins, c'est celui aux yeux duquel je craindrais le plus de rougir.”

Chateaubriand rapportait *Attala* et *Natchez*.

A peine arrivé, comme si le jeune voyageur voulait clouer son avenir à la France, il se marie. Est-ce une précaution qu'il prend contre lui-même ? l'époux veut-il brider le poète ?

M. de Chateaubriand et sa femme vont habiter le cul-de-sac Férou, un nid sombre caché derrière Saint-Sulpice. D'ailleurs, le futur soldat de Condé ne peut ni trop ni trop bien se cacher.

La France est bien changée depuis dix-huit mois qu'il l'a quittée ; il y a beaucoup de choses nouvelles, et surtout beaucoup d'hommes nouveaux. Ces hommes nouveaux s'appellent Barnave, Danton, Robespierre. Il y a bien encore Marat ; mais celui-là n'est pas un homme, c'est une bête fauve. Quant à Mirabaud, il est mort.

N'importe, notre gentilhomme prend langue. Il aborde l'un après l'autre tous ces hommes, vovés à des partis divers, mais à un même échafaud.

Il visite les jacobins, le club aristocratique, le club des gens de lettres, le club des artistes ; les gens comme il faut y sont en majorité ; il y a même des grands seigneurs. Lafayette et les deux Lameth y vont ; Laharpe, Champfort, Andrieux, Sedaine, Chénier y représentent la poésie, la poésie du temps, c'est vrai, mais au bout du compte, on ne peut pas demander au temps ce qu'il ne peut donner. David, qui a fait une révolution dans la peinture ; Talma, qui a fait une révolution au théâtre, manquent rarement une séance. Il y a deux conseillers à la porte, chargés de reconnaître les cartes.

L'un est Laïs le chanteur, l'autre est le fils naturel du duc d'Orléans.

L'homme du bureau, l'homme noir dont

les façons sont si élégantes et l'air si sombre, c'est l'auteur des *Liaisons dangereuses*, le chevalier de Laocis.

Pourquoi Crébillon fils est-il mort ? Il serait président, ou tout au moins vice-président.

Un homme est à la tribune, à la voix faible et grêle, à la maigre et triste figure, à l'habit olive, un peu sec, un peu râpé, mais aux cheveux poudrés, au gilet blanc, au linge irréprochable.

C'est Robespierre, cette expression de la société, qui marche au pas avec elle, et qui, le jour où il aura l'imprudence de la devancer, glissera dans le sang de Danton.

Il visite les Cordeliers. Etrange destinée que celle de cette église qui est devenue un club.

Si les Jacobins sont l'aristocratie, les Cordeliers c'est le peuple ; le peuple de Paris, remuant, actif, violent, le peuple représenté par ses écrivains favoris, par Marat, qui a son imprimerie dans les caves de la Chapelle, par Desmoulins, Fréron, Fabre d'Églantine, Anacharsis Clotz, par ses orateurs ; Danton et Legendre, ces deux bouchers dont l'un changea les prisons de Paris en abattoirs.

Les Cordeliers, c'était la ruche ; les abeilles demeuraient à l'entour : Marat presque en face, Desmoulins et Fréron, rue de la Vieille-Comédie ; Danton à cinquante pas, passage du Commerce ; Clotz, rue Jacob ; Legendre, rue des des Boucheries-Saint-Germain.

Chateaubriand vit et entendit tous ces hommes. Desmoulins grasseyant, Marat bégayant, Danton tonnant, Legendre jurant : Clotz blasphémant ; ils lui firent peur. Il résolut d'aller rejoindre à l'étranger les gentilshommes enrôlés sous la bannière des princes ; malheureusement, un fait, rendu par deux mots, s'opposait à cette résolution. L'ARGENT MANQUAIT.

Il y a des époques où ces deux mots sont le laissez-passer des honnêtes gens. L'ARGENT MANQUE : c'est lorsque les fripons sont au pouvoir.

Mme. de Chateaubriand n'avait apporté en dot que des assignats ; et les assignats commençaient à avoir un peu moins de valeur que le papier blanc sur lequel on peut au moins faire un billet ou une lettre de change.

Enfin, on trouva un notaire qui avait encore de l'argent ; le notaire prêta douze mille francs. M. de Chateaubriand plaça son trésor dans un portefeuille et mit le portefeuille dans sa poche. Ces 12,000 francs c'était sa vie et celle de son frère.

Mais l'homme propose et Satan dispose. Le futur émigré rencontre un ami. Il lui avoue qu'il a douze mille francs. L'ami est joueur ; le jeu est épidémique. M.

de Chateaubriand entre dans un tripôt du Palais-Royal, joue et perd dix mille cinq cents francs sur douze mille.

Heureusement, ce qui eût dû lui faire tourner la tête la lui rend. Ce n'était pas un vrai joueur que le futur auteur du *Génie du Christianisme*. Il remet dans son portefeuille les quinze derniers cents francs prêts à suivre les autres, s'élance hors de la maison maudite, monte en fiacre, arrive impasse Férou, rentre chez lui, cherche son portefeuille, mais inutilement.

Le portefeuille est resté dans le fiacre ; il descend précipitamment ; le fiacre est parti.

Il court après lui. Des enfants ont vu le fiacre repasser chargé. Heureusement un commissionnaire connaît le cocher, sait où il demeure et donne son adresse ; M. de Chateaubriand l'attend à sa porte ; à deux heures du matin, le cocher rentre.

On visite la voiture : le portefeuille a disparu.

Le cocher a conduit en tout, depuis qu'il a descendu M. de Chateaubriand impasse Férou, trois sans-culottes et un prêtre.

Il ne sait pas où demeure les sans-culottes, mais il sait où demeure le prêtre.

Il est trois heures du matin : ou ne peut pas aller réveiller un honnête homme à cette heure-là : M. de Chateaubriand rentre chez lui écrasé de fatigue et s'endort.

Le même jour, il est réveillé par le prêtre qui lui rapporte son portefeuille et ses 1,500 fr.

ALEX. DUMAS.

A continuer.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On lit dans les journaux de Londres, du 5 juillet : " C'est aujourd'hui qu'a eu lieu l'ouverture de la nouvelle église catholique romaine de Saint-George *in the Fields* (des-champs). L'évêque, M. le docteur Wiseman, a chanté la grande-messe et a ensuite prononcé un sermon dans lequel, après avoir parlé des martyrs qui avaient versé leur sang pour l'église, il a fait mention de Mgr. l'archevêque de Paris, un autre martyr, le dernier que l'église ait vu, qui a vécu et est mort, a-t-il dit, au service de Dieu, et porte certainement, en ce moment, la couronne réservée au bon pasteur qui donne sa vie pour son troupeau. J'ai reçu, a ajouté le docteur Wiseman, d'un ton très-ému, une lettre de l'archevêque de Paris, un ou deux jours avant sa mort. Cette lettre est ainsi conçue.

" Je ne saurais vous exprimer combien j'ai été touché de votre cordiale invitation et des motifs qui vous ont déterminé à me l'adresser. J'ai réfléchi, pendant plusieurs jours, sur la possibilité de

me joindre à vous dans votre belle société. Mon désir m'avait fait espérer que je pourrais vaincre les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de mon projet ; mais après avoir longtemps réfléchi et pris l'avis de personnes sages, j'ai cru préférable de ne pas abandonner mon diocèse en ce moment.

" Vous pouvez tous comprendre les devoirs que les circonstances exigent de moi ; combien je regrette de ne pouvoir joindre mes prières à celles de tant de vénérables frères et répondre à votre aimable invitation. Recevez, en conséquence, l'assurance de mes sincères regrets, et l'assurance de mes sentiments d'estime pour vous."

" L'évêque, en lisant cette lettre, sanglotait, et plusieurs personnes pleuraient. Il a dit ensuite que tous les évêques qui n'avaient pu se rendre à l'invitation qui leur avait été faite, avaient promis de joindre leurs prières à celles de l'Assemblée, tandis que l'archevêque de Paris, comme s'il avait eu le pressentiment de son sort, avait senti que sur la terre il ne pourrait joindre ses prières à celles de ses frères.

" L'évêque a prononcé quelques paroles d'éloge sur le caractère de l'archevêque de Paris, et a terminé en appelant la bénédiction du ciel sur les travaux de la moisson, et il a donné la bénédiction à l'Assemblée."

Voici une lettre qui complète le récit que nous avons déjà publié touchant la douloureuse catastrophe qui vient de priver l'Eglise de Paris de son premier pasteur :

" Monsieur le rédacteur, acteur des plus tristes scènes du drame qui vient d'ensanglanter Paris, je n'aurais pas songé à prendre la parole, si la vérité n'avait pas été travestie, et si l'on n'avait pas annoncé que je venais de mettre la justice sur les traces du meurtrier de Mgr l'archevêque de Paris.

" C'est seulement place de l'Arsenal que j'ai appris de la bouche du prélat sa sainte résolution. Monseigneur ayant fait demander un homme pour le précéder et l'annoncer aux insurgés, je m'offris aussitôt. Un officier supérieur ayant dit qu'il ne fallait, pour cette mission, ni un militaire, ni un garde national, je quittai mon uniforme, et je revêtis en place une blouse et une casquette. J'attachai aussitôt après une branche d'arbre à un bâton de drapeau qui avait été pris aux insurgés, et je marchai, précédant Monseigneur et ses deux grands-vicaires, MM. Jaquemot et Ravinet.

La place de la Bastille était déserte. Arrivé à la barricade, je proclamai l'arrivée de l'Archevêque de Paris ; je travor-

sal alors, avec mon rameau, la boutique du marchand de vin qui fait le coin de la rue du Charenton et de la rue Saint-Antoine. Le prêtre me suivit seul. Pierre Scler, son domestique, ayant été repoussé dans la boutique du marchand de vin, et MM. les grands vicaires ayant été séparés par l'invasion subite de la place et le tumulte occasionné par des querelles qu'ils voulurent apaiser, j'agitai mon rameau de paix et me rapprochai de Monseigneur, qui ne marchait que fort lentement, à cause de l'état des pavés, et qui tenait sa droite aux maisons.

« La main étendue, il s'écriait : Mes amis, mes amis... C'est à peine si on pouvait l'entendre, car le bruit était grand des deux côtés. Je le conduisais sur une place restée payée entre les deux premières barricades, lorsque, arrivés à la porte de la première boutique du No. 4, l'archevêque s'élança sur lui-même et tomba dans mes bras en me disant : *Mon ami, je suis blessé.* Sa figure était restée si calme, que je dus croire sa blessure légère. Aidé par des insurgés, je pris ses jambes et je le rentrais dans la boutique. La fusillade venait de recommencer et les insurgés nous entouraient avec de grandes démonstrations de douleur. Le valet de chambre Pierre nous rejoignit alors, et il fut blessé dans les reins.

« La boutique du No. 4, étant vide, nous portâmes Monseigneur dans la boutique No. 25, seule porte que nous ayons trouvée ouverte après la deuxième barricade. La fusillade était terrible autour de nous, le prêtre ne se plaignait que de ses jambes que je soutenais toujours.

« Tout à coup un insurgé me dit, en me saisissant par le milieu du corps, et en regardant le prêtre : *Le brigand qui l'a tué, voyez-vous je l'aurais fusillé si on m'avait laissé faire.* » Cet homme répéta, plusieurs fois ces paroles avec énergie. Si je le revois, je le reconnaitrais sans aucun doute, et peut-être alors, pourrâit-on connaître le nom de Passasin. Mais, tournant moi-même le dos aux insurgés de la barricade, je ne puis savoir d'où le coup est parti, et, par conséquent, donner sur ce point, aucun éclaircissement à la justice.

« Nous avons pu sortir, bientôt de la boutique No. 25, les insurgés et une femme nous ayant remis un matelas, une draps et un oreiller. Mais le brandard que nous avions fait à nos fusils était si usé, que je ne pouvais franchir les barricades qui se trouvaient sur la route des Quinze-Vingts. Pierre, malgré sa blessure, soutenait toujours aux côtés de l'archevêque, soutenant un coin du matelas, tandis que Monseigneur, oubliant ses souffrances, ne se inquiétait que de celles de son fidèle serviteur.

« On nous ouvrit la petite porte des Quinze-Vingts; le curé de Saint-Antoine arriva aussitôt et voulut que nous montassions le prêtre dans son appartement, où il fut placé sur des matelas dans le salon; les insurgés se retirèrent, et Monseigneur demanda M. Delage, son secrétaire particulier, le docteur Cayol et son domestique Cyprien. J'offris d'aller les chercher, et pendant que M. le curé de Saint-Antoine me faisait un laissez-passer, motivé, M. l'abbé Roux voulut m'accompagner. Nous arrivâmes à l'angle de la place de la Bastille et de la rue de la Planchette, tout-à-fait abandonnée par les insurgés. J'annonçai à la sentinelle de l'armée un prêtre pour l'archevêque de Paris; nous passâmes la rue Saint-Antoine.

« Le concierge de l'archevêché se trouvait là; inquiet sur le sort de son maître; nous le chargeâmes d'aller chercher le docteur, et nous prîmes nous-mêmes à l'archevêché M. Delage et Cyprien. Nous revînmes par le même chemin. A notre retour, MM. Jaquemët et Ravinet, qui avaient pu rejoindre l'archevêque à travers les plus grands dangers, lui faisaient connaître la gravité de sa blessure; Les deux serviteurs fondaient en larmes; Pierre se traîna jusqu'àuprès du lit du prêtre, qui lui pria de lui pardonner les petites vivacités qu'il avait eues. Ils reçurent ensuite sa bénédiction. Pendant que je lui bûtais les mains, il me recommanda à MM. les grands vicaires : *« Qu'on lui donne un souvenir de moi, »* dit-il, et on lui répondit : *« Monseigneur, vous le lui donnerez-vous-même. »* J'assistai ensuite à la sainte cérémonie des sacrements; puis, voyant que je n'étais plus utile, je songai à me retirer. M. l'abbé Roux, me voyant décidé à repasser seul et à une heure du matin, la place de la Bastille, me prêta une soutane, afin que je pusse m'annoncer comme prêtre aux sentinelles avancées de l'armée, les seules que j'eusse à craindre.

« **THEODORE ALBERT**
Editeur, rue Vivienne, 8, caporal de la 3e légion, 3e bataillon, 3e compagnie.

IMPRIMERIE
de
L'Ami de la Religion et de la Patrie.

On exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

Livres, Catalogues, Pamphlets, Faciums, Circulaires d'Écarts, Lettres de recommandations, etc.

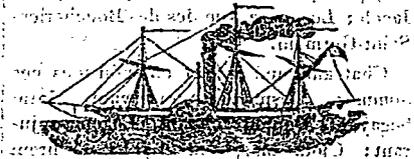
« Annonces nouvelles de ce Jour »

Prix des passages du Queen réduits.—H. SCOTT.
Imprimerie de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

« Nous prévenons tous nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent pour abonnement à notre journal. Les conditions sont que l'abonnement est payable par semestre et d'avance. Comptant sur l'exactitude des abonnés, nous avons fixé le prix d'abonnement au modique taux de 12s. 6d., par année. Croyant avoir rempli toutes nos obligations, nous avons le droit d'exiger que nos abonnés s'acquittent de celles qu'ils ont contractées envers nous. Nous informons pour la dernière fois, ceux qui sont en retard que nous prendrons les mesures nécessaires pour les faire payer s'ils ne se conforment au plutôt à notre juste demande. — Nous donnerons reçu dans notre journal comme par le passé.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.
QUÉBEC, 7 AOUT 1848.

NOUVELLES D'EUROPE.
JUSQU'AU 22 JUILLET.



Arrivée de l'America.
Dépêche Télégraphique.
(Traduite du Morning Chronicle.)

« L'America parti de Liverpool le 22 juillet est arrivé ici aujourd'hui. — Irlande.—Dublin, Cork, Waterford et d'autres localités de l'Irlande ont été mises sous la loi martiale. Le peuple s'arme sur toute l'étendue du pays; et le gouvernement prend des mesures énergiques pour réprimer le soulèvement attendu et qui paraît inévitable. Un grand nombre d'arrestations pour étonie ont encore eu lieu; des prisons ont été prises par la populace et plusieurs prisonniers d'état ont été libérés. L'organisation des clubs s'étend de jour en jour et devient plus systématique. On craint une insurrection prochaine. Les localités suivantes ont été mises sous la loi martiale: le comté et la cité de Dublin; le comté et la cité de Cork; le comté et la cité de Waterford; et la ville de Drogheda.

A Carrick-on-Suir, plusieurs clubistes ont été arrêtés; parmi eux se trouve le Rev. Dr. Byrne. Les autres se sont levés en masse et armés de carabines et de lances se sont rendus auprès des autorités auxquelles ils ont demandé la mise en liberté des prisonniers qui leur ont été remis. Ils firent ensuite sonner le tocsin par les cloches de toutes les églises, et 4,000 hommes armés jusqu'aux dents se rassemblèrent des montagnes voisines et passèrent la nuit à Carrick pour prévenir une nouvelle arrestation du père Byrne. La mise en liberté des prisonniers et la retraite des troupes ont été considérées comme un triomphe.

Les clubs ayant été accusés de s'être formés dans le but du pillage et du meurtre; les clubs de Dublin ont eu une assemblée, et sur motion de Smith O'Brien, il a été déclaré que le but de l'organisation des clubs était le renversement de la puissance anglaise en Irlande.

23 prêtres catholiques du doyenné de Tuam ont protesté contre les clubs et quelques prêtres dans d'autres parties les ont aussi désavoués.

Devin O'Reilly continue de prêcher la trahison par ses paroles et ses écrits.

Les officiers absents appartenant aux régiments stationnés en Irlande ont reçu ordre de revenir au plutôt.

L'achat et la manufacture des armes se continuent avec activité parmi le peuple.

Les rebelles ont préparé une carte du comté de Dublin subdivisé en districts dans laquelle on indique les lieux où les clubistes doivent se réunir et élever des barricades.

Les dernières nouvelles de Dublin disent qu'il est maintenant réglé, que si lors de la formation du jury pour faire le procès de Duffy et de ses complices, il est probable qu'une condamnation aura lieu, les clubs se lèveront immédiatement et empêcheront le procès par une insurrection anticipée et heureuse; comme ils le disent.

Angleterre. — La moisson offre les plus favorables apparences. Des négociations ont lieu à Londres entre le ministre Américain et le gouvernement anglais, au sujet des arrangements de poste.

France. — Le pays est tranquille. Paris est toujours sous la loi martiale. Les mécontents de Paris ont été désarmés; et les craintes du retour d'une formidable insurrection, sont moindres. Les arrestations continuent.

Hongrie. — Diverses batailles sanglantes ont eu lieu entre les Hongrois et les insurgés Slaves. Les Hongrois ont perdu une bataille importante.

Allemagne. — L'archiduc Jean a été installé régent de l'Allemagne le 12 juillet au milieu des réjouissances publiques.

Des lettres de Rendsburg datées du 16

juillet, annoncent que la guerre avec le Danemark va recommencer immédiatement par suite du rejet fait par les duchés du traité de paix.

Russie. — Le choléra a envahi la presque totalité des frontières ouest de la Russie.

Europe Orientale. — La guerre entre les Magyars et les Slaves se poursuit avec furie.

Les Hongrois ont donné l'assaut à la cité de Varasa, et ont été repoussés avec une grande perte. A St. Whilly, l'armée hongroise comptait 25,000 hommes.

Il y a encore eu des massacres épouvantables à Carlonitz.

MARCHÉ DE LIVERPOOL. — 29 juillet.

Le blé a subi une hausse de 2¹/₂ à 3¹/₂ et la farine de 6d. par quart.

Traduit de la Correspondance du

Mercure.

LONDRES 21 juillet.

Etat de l'Europe.

Parmi les nouvelles de la semaine, on ne trouve aucune nouvelle révolution, mais néanmoins ni la paix ni la confiance ne régnent en Europe. La péninsule est de nouveau le théâtre de la guerre civile; les dernières nouvelles sont que des bandes Carlites surgissent de toutes parts. Les deux extrémités de l'Italie sont des champs de bataille; à Rome, dit-on, les Chambres perdent leur temps à des bagatelles au lieu de s'occuper des mesures exigées par les circonstances. La Sicile paraît avoir consommé sa séparation avec Naples et a choisi pour son souverain le fils du roi de Sardaigne.

Les parties belligérantes en Lombardie, continuent à se harasser sans aucun résultat définitif. Radetski a reçu, dit-on, des renforts considérables; mais l'Autriche dont il est le serviteur, est un amas de bâtons épars sans unité comme sans force. L'Assemblée Constituante à Vienne n'a pas encore rien fait. L'empereur est toujours à Innsbruck; son oncle l'archiduc Jean exerce ses nouvelles attributions à Francfort; il y a une crise ministérielle à Vienne, évdes insurrections dans quelques provinces; et pour augmenter la confusion et l'imbroglio, on dit que les Russes sont agités des ressorts secrets d'insurrection ou de révolution dans la Valachie et quelques unes des provinces le long du Danube, dans la vue de les occuper militairement pour y rétablir la tranquillité.

Pour ajouter à la complication de la politique Autrichienne, la diète Hongroise a été ouverte le 5 juillet; on ne peut s'attendre à ce que ses procédés s'accordent avec ceux de l'assemblée constituante de Vienne. De plus le Congrès Slave qui se réunit à Prague, a été gendarmé et a demandé le rappel de certains ordres émanés du pouvoir exécutif de Vienne. Enfin, l'empereur d'Autriche est dans un état de désorganisation, et l'œuvre de la réconciliation n'est pas encore commencée.

Le choléra ravage la Russie et Constantinople.

L'Allemagne est toujours préoccupée de son grand projet d'unité impériale. Le 12 juillet, l'assemblée de Frankfurt a présenté à l'archiduc Jean, une adresse de congratulation le saluant comme régent de l'Allemagne; mais à en juger par une réserve faite par le roi de Hanovre, chaque prince allemand est le seul juge du degré de fidélité qu'il devra au chef de la confédération Germanique.

Paris est tranquille. L'état de siège se continue et la paix est maintenue au moyen de 120,000 hommes de troupes régulières. L'Assemblée nationale travaille lentement. Les moissons sont abondantes.

Il y a en Irlande 45,000 hommes de troupes.

Etats-Unis. — Congrès 2 août. Dans le Sénat une discussion s'est élevée sur le bill pour rembourser les avances faites par M. Ward et Smith dans la Californie pour l'usage du gouvernement. Le bill a été passé.

Dans la chambre, un message a été reçu du Président sur l'état de l'armée, et aussi un autre message par lequel le Président refuse de communiquer les instructions données à M. Sevin et Clifford, parce qu'une telle communication serait préjudiciable aux intérêts publics. Le bill de l'Oregon est passé avec l'omission de la clause accordant le veto au gouverneur.

Brésil. — Des nouvelles du 18 juin disent qu'on montrait à Rio-Janciro, comme une curiosité extraordinaire, un chemin de fer en miniature. La chambre des députés était en session. L'empereur du Brésil a envoyé trois capucins comme missionnaires chez les sauvages de la province de Minas.

Pernambuco. — Des lettres du 2 juillet annoncent qu'une révolution y avait éclaté et qu'elle avait été réprimée par le gouvernement.

Les Catholiques de Glasgow.

Monseigneur Smith, coadjuteur de l'évêque catholique de Glasgow, en Ecosse, vient d'arriver en Canada pour solliciter la charité des catholiques en faveur de leurs frères d'Ecosse que les maladies et les mauvaises récoltes ont réduits à une pauvreté telle, que l'asile des orphelins et les églises catholiques de Glasgow vont être saisies et vendues pour dettes, si les âmes charitables de la catholicité ne viennent au secours de leurs frères écossais. Nous espérons que les catholiques, que les Canadiens français de Québec, n'ont pas oublié le noble empressement avec lequel les habitants de l'Ecosse et de la Grande-Bretagne sont venus à leur secours lors des maux de 1845; nous sommes persuadés qu'ils comprendront que c'est pour eux, non seulement un acte de charité, mais encore un acte de reconnaissance; un acte de jus-

tice, de rendre à leur tour aux catholiques de Glasgow, les secours abondants et généreux que nous avons reçus de la Grande-Bretagne et d'Écosse, lors des désastres qui ont pesé sur notre ville.

Saguenay.

Deux poursuites ont été portées devant la Cour Criminelle de notre district, pour voies de fait commises dans le nouvel établissement du Saguenay. La première a eu lieu sur la propriété et la personne de M. Gravel, respectable habitant de l'endroit; la seconde se rattachant à une question de propriété, a été rejetée par le grand-jury, comme étant de la compétence des tribunaux civils. Les accusés, dans cette dernière affaire, au nombre de seize, ont été amenés de la Baie des Ha! Ha! à Québec, par le steamer l'Alliance, aux frais de la province et ces gens; pour la plupart pauvres, ont dû recourir à la charité publique pour subvenir aux dépenses de leur séjour ici et de leur retour dans leurs foyers.

L'agrandissement rapide de l'établissement du Saguenay nécessite de la part de l'administration, l'introduction d'une loi pour donner à cette localité les moyens d'obtenir bonne et prompte justice; car dans l'état actuel de cet établissement, il n'y a personne qui ait le pouvoir et les moyens de faire respecter les lois. Le seul tribunal auquel les habitants puissent avoir recours, est celui de Québec éloigné de plus de soixante lieues. On comprend qu'une distance aussi grande, que les dépenses et la perte de temps qui accompagnent un voyage du Saguenay à Québec, rendent par faitement inutile le recours à ce tribunal. Il s'ensuit que les habitants ne pouvant obtenir justice qu'à des frais énormes pour eux, et avec des difficultés presque insurmontables, on comprend, disons nous, que le droit du plus fort y règne en souverain; et delà les malheureuses rixes, les voies de fait qui y ont lieu fréquemment.

Tous ceux qui ont visité cet établissement, s'accordent à dire qu'il est destiné par la nature de sa position à devenir une des plus importantes parties du Canada; et qu'il faut que le gouvernement seconde de tout son pouvoir la colonisation de la vaste étendue de terre baignée par les eaux du lac St. Jean et du Saguenay.

Mais tout le monde admet aussi que la première condition de tout établissement de cette nature, est de procurer, d'assurer au colon, la paix, la tranquillité et la possession paisible et inviolable de la propriété qu'il défriche à la sueur de son front. Sans cela, sans l'existence de cette condition suprême, nul établissement nouveau ne peut prospérer, ne peut s'agrandir, parce qu'il n'of-

fre à ceux qui voudraient s'y fixer, aucune des garanties nécessaires à toute agglomération d'hommes civilisés.

A part l'absence de tout établissement judiciaire, les habitants, suivant les informations qu'on nous a données, sont exposés à une multitude d'oppressions, d'exactions qui disparaîtraient s'il existait dans le Saguenay, une autorité locale revêtue du pouvoir de faire exécuter les lois, de protéger la personne, les droits et la propriété des habitants. Parmi les exactions qui s'y commettent, nous en citerons une qui suffit pour appeler l'attention sérieuse de l'exécutif. Pour la facilité des transactions, il a été établi au Saguenay, une espèce de papier-monnaie payable au porteur; jusque là, il n'y a rien de mal, si toute fois les personnes qui émettent ce papier, se sont conformées aux exigences de la loi. Mais ce qui est infâme, c'est que le porteur de ce papier qui désire l'échanger contre des espèces, est obligé de supporter une perte de 10 pour 100, ou de demeurer possesseur forcé d'un chiffon de papier dont il ne sait que faire. Et, même en se soumettant à cette exaction, il faut encore qu'il en passe par le bon plaisir du changeur qui, suivant son caprice, donne ou refuse de donner la monnaie légale du pays pour le papier-monnaie qu'il fabrique et répand, et qu'il force même les habitants de recevoir en paiement de ce qu'il leur doit. On conçoit qu'un semblable système de banque n'est guère propre à favoriser l'industrie des colons et le développement des ressources de cette localité.

Nous espérons donc que l'administration qui a spontanément entrepris la colonisation des terres incultes de la province, ne manquera pas de s'occuper d'une colonie qui, malgré les désavantages auxquels elle est exposée, est cependant parvenue par ses seules ressources et l'énergie de ses habitants, à un état de progrès assez satisfaisant, et qui augmentera rapidement sous la protection immédiate des lois, la garantie de la paix, et la sécurité de la propriété.

Débitures.

Bureau du Receveur-Général,
Montréal, 4 août 1848.

Montant déjà émis,	£6,640 0 0
Do pour le semaine expirée	
ce jour.....	11,952 10 0

TOTAL, £18,592 10 0
L. M. VIGER,
Rec.-Gén.

VENTES PAR LE SCHERIFF.

AOÛT 1848

Distric de Québec.

No. 346.—John Crépault *Instituteur*
vs LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de Ste.
Marie de la Beauce. 2^e emplacements au

village de Ste. Marie, seigneurie Tasche-
reau. A la porte de l'Eglise du lieu, le
15 août.

No. 24.—Angus McDonald vs EUSTA-
CHE HOULE de Bécancour. Un lot de
terre dans le townships de Sommerset, No.
27, 10^e rang. Au Bureau du Schériff à
Québec, le 7 août.

No. 1203.—Joseph Bergeron vs BEN-
JAMIN ROY et autres de St. Antoine de
Tilly. Une terre d'un arpent et
demi sur 30, au lieu nommé Gaspé en la
dite paroisse; joignant d'un côté à Jos.
P. Rousseau et d'autre côté à J. Bte.
Côté. A la porte de l'église de St. An-
toine, le 29 août.

No. 1172.—Ira Craig Hart vs ROBERT
THORNTON de Leeds. Le lot de No. 11,
9^e rang du townships de Tring, avec
batisses. Vente au Bureau du Shériff, le
21 août.

No. 140.—Alexis Marcotte vs RICHARD
WILLIAMSON WHITE du Cap Santé: Une
terre de 4 arpents sur 25, 4^e rang de la
baronie de Portneuf, étant le lot No. 24
du dit rang. A la porte de l'Eglise du dit
lieu, le 22 août.

No. 744.—La Banque de Québec vs
HENRY LEMESURIER et CHARLES GET-
TINGS, curateurs à la succession J. H.
Kerr. Divers lots de terre dans les town-
ships de de Alton, Leeds, Broughton, Buk-
land, Cranburne, Irverness, Halifax, Som-
merset, Shenley, Tring; et un emplacement,
cité de Québec, faubourg St. Louis tenant
d'un côté à H. Burstall et d'autre côté à
la Grande Allée. Au Bureau du Shériff,
le 21 août.

No. 712.—Dame Julie Larue vs J. Bte.
MIVILLE DECHÈNE de Kamouraska: Une
terre; 5^e concession dite Seigneurie de
Kamouraska de 2 arpents sur 40; tenant
d'un côté à Jean Ouellet et d'autre côté à
Nicolas Roy. A la porte de l'Eglise du
dit lieu, le 1^{er} août.

No. 313.—J. T. Tachereau vs MARIS
ANGÉLIQUE PELLETIER veuve L. Pelle-
tier. Un lot de terre, paroisse de Ste.
Anne la Pocatière, de 16 pieds sur 20
arpents; borné d'un côté par Henny Mi-
ville et d'autre côté par Benoit Miville.
A la porte de l'église du lieu, le 22 août.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE;

PAR LE REVEU: P. CHINQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition
de ce livre, est à vendre à la librairie de MM.
J. & O. CRÉMAZIE, et chez MM. F. FRÉCHETTE
& FRÈRE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU,
Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

Annonces.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 76-6d. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 7 août, 1848.

A VENDRE A CE BUREAU

quelques copies du premier semestre de

L'AMI de la RELIGION et de la PATRIE,

contenant

L'Ante-Christ,

Roman en 2 vols.

PAR JULES de TOURNEFORT.

Pensées sur le Christianisme,

PAR M. DROZ.

RÉCITS SUR LA

REVOLUTION FRANÇAISE,

du 22 Février, 1848.

ainsi

QUE LES DÉTAILS SUR

L'Insurrection de Paris,

du 22 Juin, 1848.

Ceux qui veulent se procurer cette précieuse collection de Littérature et de détails sur la Révolution de France, feront bien de se hâter car il en sera disposé que très peu de copies. — Prix : 6s-3d. Québec, 2 août, 1848.

Attention ! Attention ! ! Attention ! ! !

AVIS

AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.

RESOLU que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendies de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtiraient conformément au règlement du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuls et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité ; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera ; et qu'à cette fin le délai accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

OL. ROBITAILLE.

Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

SOCIÉTÉ

SAINTE-JEAN-BAPTISTE

De Québec.

ELECTION GÉNÉRALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre,

U. J. TESSIER,

Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe Organdie, Mouselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON REÇOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes en dettes envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille) No. 13.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.

A VENDRE.

A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE, Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.

PORTER de Londres de Hibbert, do do. CIDRE de première qualité. do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

A LOUER.

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartement, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTE CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis, Parfumerie de Lubin.

Brosses à herbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Etude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

Avis important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, sur le droit de recevoir notre journal pour rien.

**NOUVELLE
METHODE
POUR APPRENDRE A BIEN LIRE**

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,
APOTHECAIRE,

a transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUEBEC.



**BATEAUX-A-VAPEUR
DE LA LIGNE DU PEUPLE.**

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN
MUNN, portant la malle, laisseront Québec
tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M.
Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St.
François et Sorel. Passagers de chambre, 15s,
sur le pont, 5s.

J. WILSON.
Québec, 26 mai, 1848.

MARCHE DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Villa-
ge de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai
dernier, le règlement pour l'établissement d'un
marché à desir dans le village de Montmagny,
paroisse de Saint Thomas; Comité de l'Islet, fut
alors adopté et passé par le Conseil; lequel mar-
ché (à compter du quinze du courant) sera ouvert
trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous
les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait
que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour
de fête, le marché serait alors ouvert les jours pré-
cédents, et se tiendra dans le dit Village de Mont-
magny sur le terrain en avant de la Halle, et dans
la Halle érigée sur icelui:

LOUIS FOURNIER,
Maire.
Village de Montmagny, le 1er juin 1848.
Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du
Journal de Québec, sont priés de vouloir bien
insérer dans leur journal, cet avertissement.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de préve-
nir ses amis et le public en général
qu'il a établi sa boutique au No. 2,
Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C.
& W. Wurtelle, où il sera prêt à ex-
écuter, avec ponctualité tous ordres
pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix
très modérés.
ANDRÉ BURN,
21 avril 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Menuisier-Eb-
niste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la
rue Grant. Québec, 16 juin, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St.
Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domi-
cile à la maison ci-devant, occupée par le
Dr. WATT, Place-d'Arme, porte voisin, de
l'Hôtel St. George.
Québec, 12 mai 1848.

Premier arrivage d'Europe,

Viâ le Hâvre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théo-
logie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc.; etc., sur les-
quels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc.
MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres
de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques arti-
cles de goût.
Québec, 28 avril 1848. J. & O. CRÉMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,

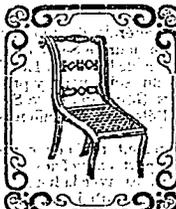
Québec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfossez,
ST. ROCH,

Québec.

MEUBLIER.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'a-
yant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison
précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir, maintenant à
l'inspection générale dans son magasin

**UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,**

manufacturés sur les modèles les plus à la mode; et avec les meilleurs
matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose
en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvision-
nement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACA-
JOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc.
qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés;

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

**PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,**

PAR CHS. GOSSELYN;

A vendre chez MM. A. Coité & Cie.; J
et O. Crémazie; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au pu-
blic en général pour l'encouragement qu'il
en a eu jusqu'ici; et l'informe respectueuse-
ment qu'il aura toujours constamment en main,
comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANÇAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que
peaux de Mouton; Veau; à des prix très modé-
rés.
POINT DE SECOND PRIX.
Québec, 21 décembre, 1847.

**Institut Canadien
DE QUEBEC.**

*Appel aux Artisans et aux
Ouvriers.*

L'INSTITUT CANADIEN de Québec
fondé, depuis quelques jours seulement,
vient d'ouvrir ses premières séances régulières.
Quoique naissant, l'Institut compte déjà près
de 300 membres; et sous peu pourra leur offrir
l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit
à la générosité des citoyens de cette ville:

Plus de 40 journaux tant du pays que de
l'étranger, vont être déposés sur les tables.
L'Institut dont le but principal est de faire entre
ses membres un échange de connaissance utiles
et d'instructions mutuelles, croit de son devoir
de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de
Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les
avantages de l'association.

Par ordre,
J. B. A. CHARTIER;
Salle de l'Institut, Secrétaire Adhèsive,
11 février, 1848. de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JAC-
QUES CARTIER par M. TH. HAMEL,
à vendre chez MM. Crémazie et chez les sous-
signé Prix 5s.

F. VEZINA,
Agenti
Québec, 12 mai 1847.